

OCAPROCE INTERNATIONAL

**25^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme
3 – 28 Mars 2014, Palais des Nations à Genève**

**DECLARATION d'OCAPROCE International
Sur le point 6, l'UPR-Reports République du Congo**

**Présentation par: Micheline Makou Djouma, Représentante
Principale auprès de l'Office des
Nations Unies à New York, Genève et Vienne**

Genève le 21 Mars 2014

Monsieur le Président,

OCAPROCE a examiné attentivement les trois rapports ayant trait à l'Examen Périodique Universel du Congo, ainsi que le Compte rendu de la TROIKA. Nous nous réjouissons de tous les résultats positifs constatés dans lesdits rapports.

OCAPROCE International note avec satisfaction, les recommandations des Etats, adressées au gouvernement du Congo, de même que les observations pertinentes, qui nous préoccupent aussi, notamment celles relatives au respect des droits humains dans ce pays.

Félicitons la délégation congolaise qui a déclaré que la création d'un Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, répondait aux aspirations et aux attentes des femmes en matière de droits humain. Il a ajouté que l'égalité entre les sexes était également garantie par la Constitution et que la loi assurait aux femmes et les hommes un accès égal à l'emploi, etc.. Mais il a oublié de mentionner si les femmes avaient aussi l'accès égal aux postes de prise de décision comme par exemple les portes-feuilles ministériels qui demeure jusqu'ici la chasse gardée des hommes.

OCAPROCE International salue les efforts déployés par le Congo pour surmonter les inégalités entre les sexes, cependant très préoccupée concernant les dispositions juridiques, les pratiques coutumières et les traditions locales discriminatoires se rapportant au mariage, à l'héritage et aux droits de propriété.

Nous recommandons au gouvernement congolais à poursuivre ses efforts afin que le partage soit équitable pour l'accès des femmes aux postes de prise de décision ainsi que la mise en œuvre effective des droits économiques, sociaux et culturels des femmes et des enfants dans ce pays.

Nos recommandations vont à la Communauté internationale, pour l'adoption du rapport présenté par le Congo afin de ne pas compromettre la dynamique enclenchée par ce pays, en matière des Droits de l'Homme.

Je vous remercie M. le Président.